

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ML - Situations et pratiques EE 2021-2022

Code T.TS.SO359.H61154.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langue(s)**
 français

5 crédits ECTS

Volée : EE2018

Semaines 39 à 48
Jeudi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Evaluer et réorienter l'action.
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

Compétences pour la partie "projet individuel ou collectif ou d'immersion" :

Les compétences développées sont liées à la nature du projet retenu. Elles sont précisées dans un document lié au projet et elles se réfèrent explicitement au référentiel des compétences du plan d'Etudes cadre PEC06 Bachelor.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler, de développer une posture et une identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module organise et prépare la période de formation pratique 2 (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du bilan du PF (FP1), du rapport de formation pratique (FP1) rédigé par l'étudiant-e et de la séance d'évaluation FP1). Elle inclut la rédaction d'une synthèse identifiant les acquis et besoins de formation pratique 2, document qui est transmis au responsable de suivi de FP2 et au PF.

Formes d'enseignement :

A. Partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

- Préparation
- Cours d'analyse de pratique pendant le stage comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.

- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiant-e-s présenteront des situations professionnelles dans lesquelles ils-elles sont impliqué-e-s et qui les interpellent.

B. Projet individuel ou collectif (équivalent à 3 jours, soit 24 heures par étudiant-e):

Le projet individuel ou collectif peut porter sur un projet construit par l'étudiant-e basé sur les documents, fiches, canevas de projet individuel ou collectif.

OU

Projet d'immersion (3 jours) :

Le projet d'immersion est un projet construit par l'étudiant-e basé sur les documents et fiches de projet d'immersion. Il s'agit d'une proposition d'immersion de 3 jours dans un autre domaine professionnel que celui de l'étudiant-e. En plus de l'immersion, l'étudiant-e devra rendre un document écrit selon les consignes fournies.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

A. Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2

Pendant le cours d'analyse de pratique :

1. Présentation d'au minimum une situation tirée de la pratique professionnelle.

2. Présence active et obligatoire.

3. Travail écrit de validation (cf. brochure descriptive de la FP2)

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

B. Projet individuel ou collectif :

Travail écrit individuel ou collectif à rendre au plus tard pour la date convenue lors de la validation du projet.

OU

Projet d'immersion :

La validation comporte 2 éléments :

- l'attestation de l'immersion

- le travail écrit individuel à rendre au plus tard pour la date convenue lors de la validation du projet.

Modalités de répétition :

A. Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

En cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

- Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre, soit en septembre 2022.

B. Projet individuel, collectif ou d'immersion :

Répétition (en cas d'obtention de la note F) :

- Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation au plus tard un mois après l'évaluation du 1er travail.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 EE 2020-2021

<p>Code T.TS.SO359.FP2EE.F.20</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 30 crédits ECTS - la partie formation "terrain" équivaut à 25 crédits ECTS - la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS.</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

Volée EE2018

Semestres 5 à 8
Sem.5 : Automne 2020
Sem.6 : Printemps 2021
Sem.7 : Automne 2021
Sem.8 : Printemps 2022

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.18)
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Evaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Objectifs pour la partie "terrain" :

Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer un posture et une identité professionnelles.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).
- Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

D'une part cette partie du module organise et prépare le suivi de la deuxième période de formation pratique. D'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours de préparation à la HETSL
- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS.
La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 16 du Règlement de la filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 85 jours effectifs de formation pratique (équivalent plein temps).
3. Signature du contrat pédagogique tripartite 2 (au plus tard à **fin avril 2021**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 20h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail de validation selon les informations données lors de la 1ère journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 2.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

17 juin 2020

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André